**Des monographies pour les enseignements de spécialité de la série STMG**

***Qu’entend-on par monographie pour les enseignements de spécialité de la série STMG ?***

Il s’agit d’une description structurée et documentée (rassemblement d’un corpus documentaire) d'une organisation, permettant aux enseignants de construire un scénario pédagogique pour aborder tout ou partie d’un enseignement.

***Pourquoi s’appuyer sur une monographie pour enseigner Management, sciences de gestion et numérique ?***

S’appuyer sur une monographie permet

* aux professeurs d’aborder avec les élèves la complexité organisationnelle au-delà du caractère descriptif de l’organisation, par une approche analytique et problématisée permettant de dégager les tensions, les compromis, les arbitrages pris dans les décisions ;
* aux élèves de renforcer leur connaissance du fonctionnement des organisations par une approche globale, ce que n’offre pas un enseignement basé sur des contextes construits pour traiter un élément du programme ou une seule problématique ;
* d’articuler le traitement des questions du tronc commun entre elles et avec celles de l’enseignement spécifique voire de l’enseignement de spécialité Droit - économie.

Le recours à plusieurs monographies pour traiter le programme permet d’accroître la connaissance de la variété des organisations pour les élèves, de pouvoir faire des comparaisons entre les choix des organisations et d’expliquer ces choix par les éléments qui distinguent les organisations.

La monographie est un dispositif pédagogique à employer en complémentarité avec d’autres. C’est la variété des dispositifs pédagogiques qui fait la richesse d’un enseignement.

Par ailleurs, la monographie est un objet que les élèves qui poursuivront en licence rencontreront dans l’enseignement supérieur.

***Que contient une monographie ?***

* les caractéristiques de l’organisation : politique générale et la stratégie de l'organisation, secteur d'activité et son environnement (fournisseurs, clients, partenaires, concurrents, etc.), forme juridique ;
* des événements clefs (marquants pour l’organisation), des décisions, des réorientations stratégiques, ses succès, ses échecs ;
* une évolution historique des pratiques managériales, de la forme juridique ;
* les choix opérationnels de l'organisation (politique commerciale, de GRH, organisation du système d’information, politique de financement, etc.) ;
* Un corpus documentaire :
  + des documents internes à l’organisation décrivant sa structure ;
  + des documents externes (documents règlementaires, articles de presse, etc.) ;
  + des documents d’auteurs.

***Comment enseigner avec les monographies ?***

* en l’utilisant comme fil rouge auquel on revient après chaque séquence pour éviter une approche et une vision compartimentée, uniquement séquentielle de l’organisation ;
* pour effectuer des comparaisons entre organisations ;
* pour organiser un moment de synthèse visant à re-situer chaque séquence dans un questionnement plus global associé aux éléments du programme ;
* pour construire des articulations entre enseignement commun et enseignements spécifiques ;
* pour questionner l’organisation (son histoire, ses décisions, sa gestion, son management, son environnement etc.) et s’interroger sur les contenus des enseignements ;
* pour présenter dans une perspective historique l'évolution d'une pratique managériale ou de modes de consommation/distribution au cours du temps[[1]](#footnote-1) et donc de contribuer à la culture générale de l'élève avec une interdisciplinarité possible (histoire-géographie par exemple) ;
* pour mettre les élèves en veille sur l’organisation et ainsi suivre son actualité.

Dans le cadre de son projet de gestion, l’élève peut être amené(e) à utiliser une monographie voire à se constituer sa propre monographie.

1. Voir la contribution de Pierre Labardin lors des journées nationales de mars 2019 : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/STMG/46/3/dimension\_historique\_P\_Labardin\_histoire\_26032019\_1160463.pdf [↑](#footnote-ref-1)